

CONSEIL MUNICIPAL de PLEUDIHEN SUR RANCE

L'an deux mille vingt-et-un, le trente SEPTEMBRE, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la Salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur David BOIXIERE, Maire de la commune.

Étaient présents : M. HULAUD Jean-François, Mme MEHEUST Véronique, M. JUIN Didier, Mme PRIE Nathalie, M. TERRIERE Jacques, M. PERRUSSEL Michel, M. OGER Bernard, Mme VAN DIEN Françoise, M. DURNERIN Laurent, Mme LEROUX Marie-Pierre, Mme PHILIP Véronique, Mme LEMARCHAND Christelle, Mme VEAUDELET Christelle, Mme FURET Aurélie, Mme AUBRY Solène, M. VANNOOTE Dominique, Mme LAIZET Chantal, M. VORIMORE Yannick.

Étaient excusés ou absents : M. CHOUIN Pierre (pouvoir à M. HULAUD Jean-François), M. ROBIN Patrice, Mme DEHLINGER Véronique (pouvoir à Mme PRIE Nathalie), Mme BELLANGER Gilberte (pouvoir à Mme LAIZET Chantal).

COMPTE-RENDU

Les membres étant en nombre pour délibérer, la séance est déclarée ouverte.

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Solène AUBRY comme secrétaire de séance, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

FINANCES / INFRASTRUCTURES

EXTENSION MAISON DE SANTE : RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES

Monsieur Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances et Infrastructures, rappelle que l'appel d'offres pour l'extension de la Maison de Santé Laënnec a été lancé en juin 2021. Les entreprises avaient jusqu'au 19 juillet 2021 pour répondre.

Pour les lots infructueux, l'appel d'offres a été relancé et les entreprises avaient jusqu'au 17 septembre pour répondre.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 20 septembre 2021 pour ouvrir les plis reçus, puis le 28 septembre pour procéder à l'analyse des offres, avec M. LAUNAY du cabinet COUASNON-LAUNAY, assistant à maîtrise d'œuvre, et établir ses propositions.

Les lots pourvus sont les suivants :

Lot N°05 : Serrurerie

	OMNI METAL (MARION)	LH METAL
	Chantepie	Guingamp
Offre définitive Tranche ferme	13.000, 00 € HT	16.497,00 € HT
Prix : note sur 40	40,0	31,5
Technique : note sur 60	46,1	50,6

Note globale	86,1	82,1
Classement	1	2

Considérant l'analyse des offres proposées, la Commission d'appel d'offres propose de retenir la société OMNI METAL (MARION) de Chantepie, pour un montant de 13.000€ HT.

*Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :*

DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise OMNI METAL (MARION) de Chantepie concernant le lot N°5 serrurerie, pour un montant de 13.000 € HT.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Lot N°06 : menuiseries intérieures

Une seule offre a été reçue. Il s'agit de celle présentée par l'entreprise ARTMEN de Québriac, pour un montant tranche ferme de 44.147,02 € HT.

Considérant que le devis proposé présente une note de 40 sur 40 sur le prix et une note technique de 57,8 sur 60, soit une note globale de 97,8 sur 100, la Commission d'appel d'offres propose de retenir l'offre de l'entreprise ARTMEN MENUISERIE.

*Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,*

DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise ARTMEN MENUISERIE de Québriac concernant le lot N°6 menuiseries intérieures, pour un montant de 44.147,02 € HT.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Lot N°07 : cloisons – doublages

Deux offres ont été reçues pour ce lot :

	SARL KOEHL	BREL
	Dingé	Lécousse
Offre définitive tranche ferme	40.983,12 € HT	41.037,30 € HT
Prix : note sur 40	40,0	39,9
Technique : note sur 60	58,9	58,9
Note globale	98,9	98,8

Classement	1	2
------------	---	---

Considérant l'analyse des offres proposées, la Commission d'appel d'offres propose de retenir la SARL KOEHL de Dingé, pour un montant de 40.983,12 € HT.

*Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :*

DECIDE de retenir la proposition de la SARL KOEHL de Dingé concernant le lot N°07 cloisons - doublage, pour un montant de 40.983,12 € HT.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Lot N°08 : plafonds suspendus

Deux offres ont été reçues pour ce lot :

	BREL Lécousse	SARL KOEHL Dingé
Offre définitive tranche ferme	9.504,26 € HT	9.491,19 € HT
Prix : note sur 40	39,9	40,0
Technique : note sur 60	58,9	58,9
Note globale	98,8	98,9
Classement	2	1

Considérant l'analyse des offres proposées, la Commission d'appel d'offres propose de retenir la SARL KOEHL de Dingé, pour un montant de 9.491,19 € HT.

*Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :*

DECIDE de retenir la proposition de la SARL KOEHL de Dingé concernant le lot N°08 plafonds suspendus, pour un montant de 9.491,19 € HT.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Lot N°10 : peinture

Deux propositions ont été reçues pour ce lot :

	PIEDVACHE DECORATION	EMERAUDE PEINTURE
	Caulnes	Saint-Malo
Offre définitive tranche ferme	18.933,36 € HT	24.623,64 € HT
Prix : note sur 40	40,0	30,8
Technique : note sur 60	58,1	60,0
Note globale	98,1	90,8
Classement	1	2

Compte tenu de ces offres, la CAO propose de retenir la proposition de la société PIEDVACHE DECORATION de Caulnes pour un montant de 18.933,36 € HT.

*Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :*

DECIDE de retenir la proposition de la société PIEDVACHE DECORATION de Caulnes concernant le lot N°10 peinture, pour un montant de 18.933,36 € HT.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Lot N°11 : plomberie – chauffage – ventilation

La commission d'appel d'offres a reçu 4 propositions pour ce lot :

	ATOUT CONFORT	HYD & THERM	AIRV	EREO
	Taden	Plouër-sur-Rance	Bruz	Lamballe
Offre définitive tranche ferme	86.671,84 € HT	91.500,00 € HT	91.519,32 € HT	92.562,75 € HT
Prix : note sur 40	40,0	37,9	37,9	37,5
Technique : note sur 60	60,0	52,5	54,0	53,3
Note globale	100,0	90,4	91,9	90,7
Classement	1	4	2	3

La CAO propose de retenir la proposition de la société ATOUT CONFORT de Taden pour un montant de 86.671,84 € HT.

*Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :*

DECIDE de retenir la proposition de la société ATOUT CONFORT de Taden concernant le lot N°11 plomberie – chauffage - ventilation, pour un montant de 86.671,84 € HT.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

M. OGER ajoute que le lot N°1 Terrassements – gros œuvre – ravalement – VRD n'est toujours pas pourvu après un appel d'offres et une relance. En conséquence, plusieurs entreprises de gros œuvre seront contactées pour qu'elles puissent établir des devis qui seront examinés après le 15 octobre et présentés en Conseil Municipal, le 21 octobre 2021.

DIVERS

Démission d'un conseiller municipal

Monsieur le Maire informe les membres qu'il a reçu en mains propres la lettre de démission de Monsieur Yannick VORIMORE, conseiller municipal élu en mars 2020, pour raisons professionnelles.

M. le Maire remercie M. VORIMORE pour son implication durant son mandat tant lors du Conseil Municipal que des réunions de commissions.

***Prochaine séance : Jeudi 21 octobre 2021
Fin de séance : 20h30***